



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 AVRIL 2017

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Aline - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - LETT Xavier - PERRI René - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - JAMMES Sandrine - PETINOT Laurence

Absents excusés : BILLOIR Julien - MOREAU Dominique - PASTEL Denis - CRASEZ Angeline

Procurations : SELTZER Nicole à CHEVALLIER Sabine - SIMON Christian à LETT Xavier - GINDRE Gabrielle à RAFFIN Jean-Claude

Conseillers en exercice : 23 **Quorum** : 12 **Présents** : 16 **Pouvoirs** : 3 **Votants** : 19

Monsieur Louis THOMAS a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 27 mars 2017.

1. FISCALITE DIRECTE LOCALE : TAUX D'IMPOSITION 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les taux d'imposition suivants au titre de l'exercice 2017 :

- Taxe d'habitation10.67 %
- Taxe foncière (bâti)14.60 %
- Taxe foncière (non bâti)12.70 %
- Cotisation foncière des entreprises6.79 %

2. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2016 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

3. BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2016

Après le retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 du budget principal dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	section d'investissement	section fonctionnement	total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	3 515 946.00 €	8 028 157.42 €	11 544 103.42 €
Recettes nettes	793 427.22 €	6 817 614.44 €	7 611 041.66 €
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales	3 515 946.00 €	8 028 157.42 €	11 544 103.42 €
Dépenses nettes	939 524.46 €	6 397 042.45 €	7 336 566.91 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		420 571.99 €	274 474.75 €
Déficit	146 097.24 €		

4. BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget principal ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	420 571.99 €
Résultat reporté 2015	1 786 403.29 €
Résultat de fonctionnement 2016	2 206 975.28 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2016	
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent d'investissement	234 228.86 €
Résultat d'investissement 2016	234 228.86 €
Solde reste à réaliser	- 853 088.41 €
Besoin de financement en investissement 001	618 859.55 €
AFFECTATION	
Report en investissement au R/001	234 228.86 €
Affectation au R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus)	618 859.55 €
Report en fonctionnement au R/002	1 588 115.73 €

5. BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 du budget principal pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **10 774 125 €** respectivement :

- Section de fonctionnement----- **7 231 583 €**
- Section d'investissement----- **3 542 542 €**

6. BUDGET ANNEXE «EAU - ASSAINISSEMENT» : COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe «eau-assainissement» dressé pour l'exercice 2016 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

7. BUDGET ANNEXE «EAU ET ASSAINISSEMENT» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2016

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 du budget annexe «eau-assainissement» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	section d'investissement	section fonctionnement	total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	151 559.00 €	107 196.00 €	258 755.00 €
Recettes nettes	204 025.20 €	67 138.55 €	271 163.75 €
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales	151 559.00 €	107 196.00 €	258 755.00 €
Dépenses nettes	85 920.68 €	107 195.08 €	193 115.76 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	118 104.52 €		78 047.99
Déficit		40 056.53 €	

8. BUDGET ANNEXE «EAU – ASSAINISSEMENT» : AFFECTATION DU RESULTAT 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe «eau-assainissement » ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	-40 056.53 €
Résultat reporté 2015	50 782.21 €
Résultat de fonctionnement 2016	10 725.68 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2016	
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent d'investissement	170 480.63 €
Résultat reporté 2015	0 €
Résultat d'investissement 2016	170 480.63 €
Solde reste à réaliser	
	6 480.00 €
Besoin de financement en investissement 001	
	0 €
AFFECTATION	
Report en investissement au R/001	170 480.63 €
Affectation au R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement ci-dessus)	0 €
Report en fonctionnement au R/002	10 725.68 €

9. BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2017 du budget annexe « eau-assainissement » pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **381 089.87 €** respectivement :

- section de fonctionnement **106 479.18 €**
- section d'investissement **274 610.69 €**

10. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «PARC D'ACTIVITE DES TERRES BLANCHES» : COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» dressé pour l'exercice 2016 par le comptable public assignataire de la Commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Maire et n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

11. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT «PARC D'ACTIVITE DES TERRES BLANCHES» : COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2016

Après retrait de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur Thierry THEOLIER, adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 du budget annexe lotissement «Parc d'Activités des Terres Blanches» dont les résultats d'exécution se présentent ainsi qu'il suit :

	section d'investissement	section fonctionnement	total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	0.00 €	2 239.00 €	2 239.00 €
Recettes nettes	0.00 €	750.00 €	750.00 €
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales	0.00 €	2 239.00 €	2 239.00 €
Dépenses nettes	0.00 €	750.00 €	750.00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Déficit	0.00 €	0.00 €	0.00 €

12. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARC D'ACTIVITE DES TERRES BLANCHES : BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2017 du budget annexe «Parc d'Activité des Terres Blanches» pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes à la somme de **6 519.44 €** respectivement :

- section de fonctionnement **3 259.72 €**
- section d'investissement **3 259.72 €**

13. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les subventions aux associations pour l'année 2017 conformément au tableau ci-après :

DENOMINATION	CATEGORIE	Subvention 2017
ASSOCIATION POUR LES JUMELAGES MODANE-FOURNEAUX	PATRIMOINE & TRADITION	400,00 €
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES MUTILÉS ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE		500,00 €
LA DAUPHINELLE		200,00 €
MÉMOIRES SANS FRONTIERES		400,00 €
SOCIETE MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE HAUTE-MAURIENNE		500,00 €
TOTAL		2 000,00 €
ASSOCIATION ARTISTIQUE MODANAISE	CULTUREL & MUSIQUE	650,00 €
ATELIER DES MAINS CREATIVES		400,00 €
CŒUR PERDU		100,00 €
DANTE ALIGHIERI		750,00 €
ENSEMBLE CHORAL "LE PETIT BONHEUR"		600,00 €
GRAC		3 500,00 €
LOISIRS CREATIFS MODANAIS		300,00 €
MF DANCING CLUB		200,00 €
TOTAL		6 500,00 €
AÏÇA Modane-Fourneaux	DIVERS	230,00 €
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL		3 240,00 €
ASSOCIATION SCOLAIRE JULES FERRY		400,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE PAUL BERT		350,00 €
SOU DES ECOLES		1 500,00 €
TOTAL		5 720,00 €
AINÉS RURAUX - Générations mouvement	SANTE - SOCIAL	950,00 €
AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DU CANTON DE MODANE		200,00 €
APEI de MAURIENNE		600,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE Antenne Locale du Pays de Maurienne		2 200,00 €
FRANCE ALZHEIMER SAVOIE		200,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR		600,00 €
SECOURS CATHOLIQUE		970,00 €
AMIES-SOLID'ART MAURIENNE		900,00 €
TOTAL		6 620,00 €
BASKET CLUB MODANAIS	SPORT	2 600,00 €
BOULE MODANAISE		600,00 €
CLUB ALPIN Français MODANE THABOR		850,00 €
CLUB DE TIR DE MODANE		1 300,00 €
CLUB SUBAQUATIQUE MAURIENNE		550,00 €
LE PIED A L'ETRIER		200,00 €

MAURIENNE JUDO	500,00 €
MODANE TAEKWONDO	150,00 €
MODANE VOLLEY BALL	150,00 €
MONOLITHE SKI DE FOND	700,00 €
SPORTS D'HIVER MODANE VALFREJUS	11 500,00 €
TENNIS CLUB	1 000,00 €
TRAVERSATA DES ROIS MAGES	1 000,00 €
UNION CYCLISTE VANOISE (UCV)	500,00 €
UNION SPORTIVE MODANE (USM)	6 500,00 €
TOTAL	28 100,00 €
TOTAL GENERAL	48 940,00 €

14. PARTICIPATION FINANCIERE 2017 AU SYNDICAT MIXTE THABOR VANOISE (SMTV)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement d'une participation financière au Syndicat Mixte Thabor Vanoise d'un montant de un million trois cent seize mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros (1.316.298 €) pour l'année 2017.

15. PARTICIPATION FINANCIERE 2017 AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PROTECTION DES COMMUNES DE MODANE ET FOURNEAUX CONTRE LES CRUES DE L'ARC ET DU CHARMAIX

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement d'une participation financière au Syndicat Intercommunal de Protection des communes de Modane et Fourneaux contre les crues de l'Arc et du Charmaix d'un montant de six mille deux cents euros (6.200 €) pour l'année 2017.

16. PARTICIPATION FINANCIERE 2017 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une participation financière au CCAS d'un montant de cent vingt mille euros (120.000 €) pour l'année 2017.

17. PARTICIPATION FINANCIERE 2017 AU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement d'une participation financière au budget Eau & assainissement d'un montant de vingt-sept mille euros (27.000 €) pour l'année 2017.

18. CESSION FONCIERE PAR LA COMMUNE DE MODANE AU PROFIT DE LA SCI JCK LOUTRAZART

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la cession par la commune de Modane des parcelles communales au lieudit «Les Lissières», cadastrées section A n°1848p, 3462p et 3471, d'une contenance totale de 126m² pour un montant de deux mille cinq cent vingt euros (2 520 €).

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les formalités et à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée dont l'acte notarié.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 22h21.

A Modane, le 18 avril 2017

Le Secrétaire de séance,



Louis THOMAS



Le Maire,

Jean-Claude RAFFIN

